

# CONTACT

## Gouvieux

www.gouvieux.fr



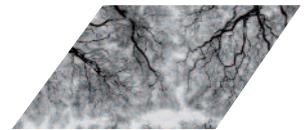
DANS CE  
NUMÉRO :

### Dossier

*Le tri des déchets :  
une solution  
environnementale  
indispensable*

### En bref

14<sup>e</sup> Salon photo :  
remise des prix



### Sortir

Le pianiste Rémi Toulon  
en concert



### Actu'

Environnement :  
stop à l'utilisation  
des phytosanitaires





## ▀ **Quand les déchets deviennent matières premières**

Dans notre commune, comme ailleurs, les rejets et dépôts sauvages sont malheureusement légion, qui gâchent le paysage et polluent les sols. La nature n'est pas une poubelle, encore moins une recyclerie. Car la plupart de nos déchets, pétrochimiques, requièrent des années pour se disloquer et disparaître. Ils se décomposent en de micro-particules qui se dispersent pour atterrir au final dans notre assiette. Savez-vous qu'il faut 2 ans pour la dégradation d'un mégot, 5 ans pour une gomme à mâcher, 100 ans pour un briquet en plastique, 450 ans pour un sac plastique, 500 ans pour une couche jetable ou bien encore 8 000 ans pour une pile ?! Pire, certains matériaux ne sont même pas biodégradables, comme les pneus.

Vu notre nombre, notre concentration urbaine et notre mode de consommation, nous ne pouvons plus nous permettre des actes qui autrefois semblaient anodins, tel jeter un paquet de cigarette par la fenêtre de la voiture. Nous n'avons d'autres choix que les trier et les recycler. Mieux, ils peuvent se révéler utiles, voire précieux, puisque transformés en matières premières pour produire de nouveaux objets ou de l'énergie. C'est ce que les experts nomment l'économie circulaire. La production s'autoalimente en engendrant de nouvelles activités porteuses d'emplois, comme l'illustre le centre de tri de Villers-Saint-Paul. Notre avenir est entre nos mains.

Patrice Marchand,  
Maire de Gouvieux,  
Premier Vice-Président du  
Conseil départemental de l'Oise,  
Président du Parc naturel régional  
Oise - Pays de France



## ▀ **Le tri des déchets :**

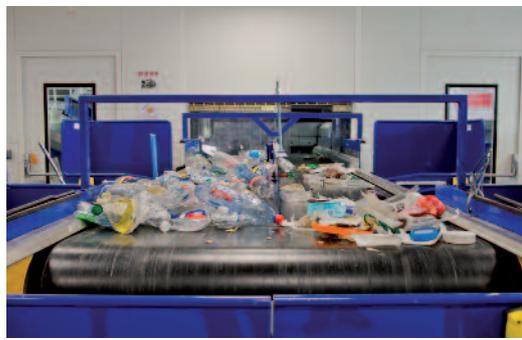
**Depuis plus de 20 ans, les habitants de l'Aire Cantilienne, dont les Godviciens, trient leurs déchets. Cette adoption du tri sélectif fait suite à la création en 1996 du SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise), regroupement de collectivités de l'Est de l'Oise, souhaitant répondre au décret de 1992 sur la mise en place d'un système de recyclage innovant. Grâce à son centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul, les déchets ménagers sont mieux triés assurant ainsi la préservation de l'environnement et le renouvellement d'énergie.**

### *Comment sont triés nos déchets au centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul ?*

Le centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul est un immense site comprenant une plateforme ferroviaire d'acheminement des déchets, un centre de valorisation énergétique et un centre de tri à la pointe du tri sélectif.

Chaque jour, la plateforme ferroviaire réceptionne 70 % des déchets ménagers non collectés par camion en porte à porte dans les communes situées autour du centre de traitement principal. Ces déchets sont transportés via les 4 quais de transfert répartis sur le territoire du SMVO. Ce système de transport non polluant est primordial car un train de déchets évite la circulation de 78 camions chaque jour.

Le centre de valorisation énergétique brûle à 850 degrés les déchets non recyclables provenant essentiellement des déchetteries. Leur combustion produit de l'énergie valorisée en électricité pour éclairer environ 75 000 habitants, en chauffage et eau chaude sanitaire pour alimenter 3 000 foyers de la commune de Nogent-Sur-Oise, et en vapeur pour approvisionner l'industrie de proximité. Les mâchefers (résidus de l'incinération des ordures ménagères) sont récupérés en sortie de fours puis refroidis à l'eau avant d'être envoyés vers le hall de stockage et transférés vers une plateforme de maturation extérieure permettant leur valorisation en techniques routières (sous-couches ou remblais).



Le centre de tri se visite sur réservation le mardi ou le jeudi. Contact : [smvo@smvo.fr](mailto:smvo@smvo.fr)

## une solution environnementale indispensable

Le centre de tri, mis en service en 2003, est le plus moderne de France. En plus des emballages recyclables et des papiers, ce centre de tri permet de trier tous les emballages en plastique (bouteilles, flacons, films souples et briques alimentaires) triés préalablement par les habitants. Les déchets circulent dans un labyrinthe de tapis afin d'être triés par taille et catégorie manuellement et via des détecteurs optiques, aspirateurs et tambours. Une fois triés, les déchets sont compactés en balles de 400kg pour augmenter les capacités de stockage et pour faciliter leur mise en décharge.



125 tonnes de déchets ménagers sont triés chaque jour. Aujourd'hui, le taux de recyclage des déchets triés est de près de 95 % (33 % de recyclage, 45 % de valorisation énergétique et 17 % de valorisation organique). Depuis bientôt 10 ans, grâce à la mobilisation des habitants du territoire du SMVO, les ratios d'ordures ménagères continuent à décroître : en 2006, on comptait 335 kg d'ordures ménagères par an par habitant contre 243 kg en 2015, soit une baisse de plus de 92 kg par habitant.

Le centre de tri a atteint sa capacité annuelle de traitement de 30 000 tonnes de déchets ménagers, soit 10 tonnes triés par heure !

### *Pourquoi est-ce si important de trier nos déchets ?*

« L'intérêt est d'éviter de mettre en décharge nos déchets ménagers comme c'était le cas avant la création du centre de tri. En ce qui concerne le verre, le problème de recyclage ne se pose pas puisque c'est le seul matériau capable de se recycler à l'infini. Or, pour les autres, la fibre s'abîme et leur pourrissement, notamment pour les papiers et les cartons, produit des gaz à effet nocifs pour l'environnement. » explique le Directeur du SMVO, Guy Choquer.

Par ailleurs, les ressources naturelles comme le bois et le pétrole, indispensables à la fabrication de journaux et de bouteilles en plastiques, ne sont pas inépuisables. Pour réduire l'utilisation d'énergie fossile, il est crucial de créer des énergies renouvelables. Ainsi, le SMVO a pour mission de récupérer les matières pour les remettre dans le circuit. Aujourd'hui, le papier journal et bureau est 100 % recyclé. « Plus un morceau de bois ne rentre dans la fabrication d'un journal », souligne Guy Choquer. Concernant le plastique contenu dans les bouteilles et flacons, deux solutions sont possibles. Après broyage des bouteilles et suppression des impuretés, le plastique est récupéré sous forme de billes revendues ensuite comme matières premières. Ce système permet de fabriquer de nouvelles bouteilles en plastique contenant moins de pétrole. Deuxième solution, le plastique est brûlé. La chaleur produite par la combustion du plastique est récupérée sous forme de vapeur ou d'eau chaude pour être vendue à des usines chimiques comme énergie. Dans ce cas, on ne parle pas de recyclage mais de revalorisation.

Par conséquent, le tri économise la matière première pour la fabrication de nouveaux produits. Les déchets trouvent une nouvelle vie et produisent de l'énergie. D'où l'importance de continuer à bien trier nos déchets

► Pour valoriser les tris, au 1<sup>er</sup> décembre 2016, le SMVO a fusionné avec le SYMOVE (Syndicat Mixte Oise Verte Environnement, regroupement de 35 communes de l'Ouest de l'Oise, soit plus de 250 000 habitants) pour devenir le SMDO (Syndicat Mixte du Département de l'Oise).

## ↳ Inscriptions scolaires en 1<sup>ère</sup> année de Maternelle

Pour les enfants nés avant le 31 décembre 2014, les inscriptions scolaires en 1<sup>ère</sup> année de Maternelle se tiendront en mairie du lundi 20 mars au samedi 25 mars 2017 (se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, du jugement de divorce en cas de séparation) ▮

## ↳ Recherche de bénévoles

La Résidence La Fontaine Médicis, maison de retraite médicalisée située au 1493 chemin de la Chaussée (près de la piscine), recherche des bénévoles souhaitant passer des moments de convivialité, partage et d'échange avec ses résidents autour d'un loto, d'ateliers manuels, de jeux, etc. Renseignements au 03 44 58 02 22 ▮

## ↳ Une belle médaille pour Andy

Dimanche 29 janvier, à l'Open de Champs sur Marne, le Judo Club de Gouvieux, représenté par Benjamin Adriani et Andy Bigot, s'est particulièrement illustré dans la catégorie cadet. En effet, pour la première fois dans l'histoire de notre jeune club, Andy a remporté le bronze en choken libre (sabre long). Une belle médaille qui en appelle certainement d'autres ! Venez découvrir gratuitement le chanbara (art martial) le samedi de 11h30 à 13h, salle de danse du gymnase municipal ▮

## ↳ Départ imminent pour les Gaz'ailles Godviciennes au 27<sup>e</sup> Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc



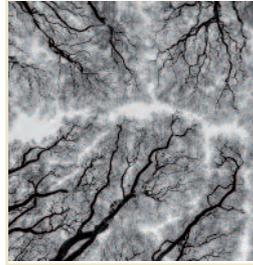
Sophie Lioust-Bardy et Stéphanie Gourloo, nos Gaz'ailles Godviciennes, sont prêtes à participer au 27<sup>e</sup> Rallye Aïcha des Gazelles du Maroc qui débutera le 18 mars prochain. Pour une préparation optimale, Sophie et Stéphanie ont effectué un stage de navigation à Avignon les 4 et 5 décembre derniers, et un stage de pilotage avec Philippe Simonin, professionnel du rallye. Elles prendront ensuite la route quelques jours avant le départ pour se rendre à Nice sur la Promenade des Anglais, où l'organisation de la course vérifiera si les différents équipages sont aptes à partir. Ensuite, elles se dirigeront vers Barcelone, pour prendre le bateau et se rendre ainsi au Maroc. Bonne aventure Sophie et Stéphanie ▮



## ↳ Installation d'une Sophrologue

Madame Maroussia Nippert vient de s'installer en qualité de Sophrologue au 31, rue de la Mairie. Renseignements au 07 69 45 35 02, sophro.gouvieux@gmail.com et www.maroussianippert-sophrologue.com ▮

## ↳ 14<sup>e</sup> Salon Photo : remise des prix



Prix du public adultes : Juliette Méchain "Dentelles et transparence"

Plus de 800 personnes ont visité le 14<sup>e</sup> Salon Photo organisé du 3 au 5 février par Arts et Loisirs. Les visiteurs ont apprécié la qualité et la diversité des œuvres présentées. Plusieurs prix ont été remis par les sponsors et les organisateurs du salon :

- Prix de la Ville de Gouvieux : Patrick Ferec pour « Lavoir de Gouvieux »
- Prix de la Ville de Chantilly : Philippe Gaudibert pour « Glacier Monaco »
- Prix du Conseil régional des Hauts-de-France : Cyril Boisier pour « L'Unique »
- Prix du Kiwanis Club : Olivier Jouaud pour « Là-Haut »
- Prix du Lions Club : Thomas Vanderheyden pour « Mante »
- Prix de L'Eclat de Verre : Jean-Pierre Bertrand pour « Ambiance »
- Prix de l'Intermarché de Gouvieux : Philippe Delmer pour « Ode »
- Prix Arts et Loisirs de la meilleure série : M. Francis Decroix pour « Visions Californiennes »

Comme les années précédentes, le public était appelé à voter pour ses œuvres préférées. Les prix ont été remis le samedi soir :

- Prix du public, adultes : Juliette Méchain pour « Dentelles et Transparence »
- Prix du public, enfants : Christophe Blanc pour « Tour Eiffel 101 »

Arts et Loisirs remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite du Salon et donne rendez-vous aux artistes comme aux visiteurs à la prochaine édition, en 2019 ▮



Prix de la Ville de Gouvieux : Patrick Ferec "Lavoir de Gouvieux"

## ↳ Petite enfance : tableau de bord « ASS. MAT. » 4<sup>e</sup> trimestre 2016

- Nombre d'assistantes maternelles en activité : 66 (déclarées en mairie dont 6 sans contact).
- Nombre d'enfants gardés : 225 (dont 33 extérieurs).
- Nombre d'enfants scolarisés : 122 (dont 12 extérieurs). 89 enfants scolarisés en maternelle, 32 en primaire et 1 au collège.
- Nombre d'enfants non scolarisés : 103 (dont 21 extérieurs)
- Enfants gardés en provenance de communes extérieures : 33 dont Chantilly (11), Lamorlaye (1), Saint-Leu-d'Esserent (2), Fresnoy le Wat (2), Précly-sur-Oise (8), Coyela-Forêt (1), Balagny-sur-Therain (2), Boran (3), Les Ageux (1), Saint-Maximin (1), Avilly-Saint-Léonard (1).
- Nombre d'assistantes maternelles SANS employeur : aucune
- Nombre de places libres chez les assistantes maternelles déjà actives : Plein temps (6), Périscolaire (8), Nourrisson ou Périscolaire (8)
- Restauration maternelle : 77 enfants concernés (dont prime transport).

Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur [gouvieux.fr/jeunesse](http://gouvieux.fr/jeunesse).  
Retrouvez le planning des ateliers du Relais d'assistantes maternelles et des parents de Gouvieux sur [ccac.fr](http://ccac.fr) ▮

## ↳ Les finales départementales des Critériums route et VTT

Une quinzaine de jeunes de l'école Cyclos/VTT de Gouvieux participeront à la finale départementale du Critérium Route à Creil le dimanche 19 mars prochain et à la finale départementale du Critérium VTT le 2 avril à Verneuil-en-Halatte. Ce critérium du jeune cyclotouriste est un jeu sportif et éducatif, destiné à encourager les jeunes à la pratique du cyclotourisme. Il comprend plusieurs épreuves dont notamment un test de lecture de carte ; un parcours en 2 boucles hors des routes à circulation importante ; un test de connaissances générales (code de la route, secourisme, technique et pratique de la bicyclette...) ; un test d'observation ; un parcours de pilotage ; un test nature avec reconnaissance d'espèces animales, végétales ou minérales ▮

## COMMUNE DE GOUVIEUX

### Modification du Plan Local d'Urbanisme Avis d'enquête publique

En application de l'arrêté municipal n° 79-80-81, le Maire de Gouvieux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le projet de modification a pour objet :

- Le déplacement d'une emprise de constructibilité en zone UCa,
- La modification de l'article UCa 6,
- La modification de l'article UCa 10,
- La modification de l'article UA 6,
- La modification de l'article UA 11.

L'enquête se déroulera à la mairie de Gouvieux (48, rue de la Mairie, 60270 Gouvieux) durant 32 jours, du 10 mars au 10 avril 2017 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Jacques Nicolas, désigné par le Tribunal Administratif comme Commissaire enquêteur, siègera à la mairie de Gouvieux où toutes les observations doivent lui être adressées.

Pendant les trois jours suivants : le 10 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2017, de 10 heures à 12 heures, et le 10 avril 2017, de 15 heures 30 à 17 heures 30, le Commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Gouvieux.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie, pendant 32 jours consécutifs et mis à la disposition du public du 10 mars 2017 au 10 avril 2017 inclus, sauf les dimanches et jours fériés : chaque semaine du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le samedi matin de 8h30 à 12h30, afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Commune gouvieux.fr.

Au terme de l'enquête, le conseil municipal pourra prendre la décision d'approuver le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) dans les conditions fixées par le code de l'urbanisme.

Monsieur le Maire de Gouvieux est la personne responsable du projet. Des informations peuvent lui-être demandées ainsi qu'à Madame Danel, chargée de mission.

À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur à la mairie et sur le site internet de la Commune gouvieux.fr

## ENVIRONNEMENT

### Stop à l'utilisation des phytosanitaires



Fidèle à sa devise, "Une nature chaleureuse", la commune agit quotidiennement pour un environnement préservé, sain et agréable. Ainsi, tout naturellement, ses services dédiés aux espaces verts et à la voirie se saisissent de la nouvelle réglementation en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier pour mettre en œuvre des pratiques plus vertueuses dans le traitement des herbes folles.

En d'autres termes, la mairie n'utilisera plus de produits chimiques, dits phytosanitaires, à la fois polluants pour la nature et potentiellement nocifs pour notre santé. Pas question pour autant de leur substituer des recettes douteuses à base d'eau bouillante ou de vinaigre, une calamité pour les sols. Ni le moindre brûleur, dangereux, gourmand en hydrocarbures et pourvoyeur de gaz à effet de serre.

Très concrètement, ses techniciens emploieront une technique qui a fait ses preuves, à savoir un désherbant à base d'acide pélargonique, substance naturelle extraite du colza ou du tournesol. Il présente l'avantage d'être très dosé en matière active, ce qui autorise de faibles quantités. Dès lors, écologie rime plus que jamais avec économies. Le cheminement vers le 0 phyto s'accompagne nécessairement d'une modification des pratiques. Dans le cas présent, besoin est d'attendre que les mauvaises herbes montent à 5 ou 10 centimètres avant de les asperger pour les étouffer. L'effet du produit bio est rapide, mais l'attente de la pousse pourrait engendrer une fausse impression de laxisme. À terme, le résultat sera identique au passé, à savoir des parcs, jardins et trottoirs parfaitement entretenus, les substances chimiques en moins, pour le plus grand bonheur des habitants et de leurs animaux, ainsi que de la faune et de la flore. D'autant que le passage au 0 phyto s'accompagnera de stratégies de végétalisation renouvelées, dans le souci permanent d'un cadre de vie plus appréciable

## IDENTITÉ

### Nouvelle procédure pour les cartes nationales d'identité

À compter du 14 mars 2017, il sera possible d'effectuer une pré-demande en ligne d'établissement ou de renouvellement de la carte nationale d'identité, quelle que soit la commune de résidence de l'utilisateur. Cette pré-demande en ligne remplace alors le dossier papier qui continuera cependant à être accepté. Une fois la pré-demande en ligne finalisée, un message sera communiqué à l'utilisateur l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Attention : la numérisation de la procédure de délivrance des cartes nationales d'identité implique que l'utilisateur devra à l'avenir s'adresser à une mairie équipée d'un dispositif de recueil, à savoir Chantilly pour la plus proche de Gouvieux (à l'instar des passeports). Ce titre sera désormais valable 15 ans et reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol

## SOCIAL

### Service civique à domicile

Les Godviciens âgés de 16 ou 17 ans ont la possibilité de participer au Service civique à domicile. Il n'est pas nécessaire d'être passé par un établissement au préalable. Les jeunes retenus doivent consacrer 1 ou 2 heures par semaine (mercredi, samedi et/ou dimanche) à tenir compagnie à une personne âgée : jouer avec elle à des jeux de société, l'accompagner pour faire ses courses, lui faire la lecture, écouter de la musique ou tout simplement parler avec elle. L'expérience démontre que cet échange intergénérationnel s'avère bénéfique pour les deux parties : tant le jeune, qui se sent utile et s'enrichit au contact de la personne âgée ; que celle-ci, qui sort de son isolement et gagne en autonomie.

Le temps consacré au Service Civique à domicile est de 70 heures et est indemnisé 300 euros (versement en 2 ou 3 fois). Pour plus d'informations et pour obtenir éventuellement un dossier de candidature, contactez Blandine Haudrechy au 03 44 67 13 17



# Sortir Gouvieux



▮ **Vendredi 10 mars, 21h, la Ferme**  
**Le pianiste Rémi Toulon**  
**en concert**



Le Jazz club organise un concert du pianiste Rémi Toulon. Sur scène depuis l'âge de 15 ans, Rémi Toulon s'est frotté au Jazz sous toutes ses formes. Son appétit musical et un goût prononcé pour l'éclectisme l'ont amené à participer à plus d'une vingtaine d'albums et à multiplier les rencontres. L'enregistrement de « Novembre » en 2011 initie sa collaboration avec Jean-Luc Arramy (contrebasse) et Vincent Frade (batterie). L'année suivante, le trio remporte le 1<sup>er</sup> prix du Trophée International d'Orchestres organisé par le festival Jazz à Montauban. En 2014, Rémi Toulon publie « Quietly », album qualifié dès sa sortie de « Révélation » par Jazzman/Jazz magazine et sélectionné par FIP et France Musique. Repéré et produit par Didier Lockwood, Sébastien Charlier est sans conteste un véritable ovni de l'harmonica diatonique. En l'invitant à rejoindre son trio, Rémi Toulon réaffirme le choix d'une musique résolument généreuse, à la fois personnelle, originale et ancrée dans la grande tradition du Jazz. Les quatre musiciens viennent d'enregistrer un tout nouvel album à paraître au printemps !

*Réservation : 06 83 60 95 95 ou  
michel.kus@orange.fr.*

*Participation sur place : 13 €.*

▮ **Samedi 11 mars, dès 20h30**  
**Crapauds : sorties nocturnes**

Rendez-vous au parking du château des Bouleaux, route de Précy, à la sortie de Gouvieux en direction de Précy. Durée d'environ 1h30. Se munir de vêtements chauds, bottes, lampes torche et seaux.

*Réservation obligatoire au 06 80 90 06 56 ou au  
06 12 57 64 71. Sorties annulées en cas de  
mauvaises conditions météo. L'association  
préviendra les inscrits.*

▮ **Samedi 11 mars, de 9h à 17h,**  
**Fondation INFA Gouvieux**

**Journée portes ouvertes**

L'équipe pédagogique et les professionnels de l'INFA accueilleront les visiteurs dans les locaux afin de présenter l'offre de formations diplômantes et qualifiantes en initial et en alternance (apprentissage, professionnalisation), dans les filières Tourisme, Hôtellerie-Restauration et Santé. Au programme : présentation des formations et des dispositifs, rencontre avec les professionnels et les responsables de formation, visite des locaux et plateaux techniques et échanges avec les élèves en formation.

*Entrée libre. Les visiteurs sont priés de se munir d'un  
CV. Renseignements auprès de Sara Rahmouni au  
03 44 67 14 12 ou à infa601@infa-formation.com.  
Fondation INFA Gouvieux – 12 Chemin des Aigles –  
60270 Gouvieux*

▮ **Samedi 11 mars, de 10h à 15h,**  
**Bilingual International Primary and  
College, Chantilly**

**Journée portes ouvertes**

L'école privée internationale bilingue franco-anglais, BMSO-BIPC, ouvre ses portes au public pour une présentation de son école primaire à 10h et 14h et de son collège à 10h30 et 14h30.

*18, rue Victor Hugo – Chantilly (Château des Aigles,  
à 100 mètres de la gare Chantilly-Gouvieux).  
Renseignements au 03 44 54 94 71 ou à  
contact@bmsc-school.com*

▮ **Vendredi 14 avril, 15h, La Fontaine  
Médicis, 1493 chemin de la Chaussée  
(près de la piscine)**

**Chasse aux œufs de Pâques**

Dans le cadre des relations intergénérationnelles, la Résidence La Fontaine Médicis (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) organise pour les enfants de Gouvieux, et pour les enfants et petits-enfants des résidents et des salariés, une chasse géante aux œufs de Pâques dans le parc de la Résidence.

*Pour le bon déroulement de cet après-midi, cette chasse  
sera limitée à 50 enfants maximum âgés de 0 à 13 ans.  
Une présentation d'une pièce d'identité justifiant votre  
domicile pourra être demandée. Les enfants seront sous  
la surveillance de leurs parents. Renseignements à  
qualivie-medicis-gouvieux@domusvi.com.*



📅 **Jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> avril, aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale, soit les mardis et vendredis de 14h30 à 18h, et les mercredis, jeudis et samedis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h**

**Exposition "Des forêts, des arbres et des hommes"**

Avec la participation des écoles de Gouvieux et de l'association Arts et loisirs. Rappel : A cette occasion, un concours de marque-pages est organisé. Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mars pour déposer votre création. Les résultats seront proclamés à la bibliothèque le 1<sup>er</sup> avril à 10h.

Renseignements à la bibliothèque au 03 44 57 48 63 ou à [bibliothèque.gouvieux@wanadoo.fr](mailto:bibliothèque.gouvieux@wanadoo.fr).

📅 **Lundi 6 mars, 9h30-13h, salle des fêtes**

**Atelier cuisine « Apéro chic »**

Wraps variés, rillettes de thon et verrines de crumble d'endive, organisé par Cuisine et compagnie.

Tarif : 25€ par personne et 15€ d'adhésion annuelle par famille. Renseignements et réservation à [ledenmatpascale@gmail.com](mailto:ledenmatpascale@gmail.com).



📅 **Samedi 11 mars, 15h, bibliothèque municipale**  
**Lecture du conte**

**« Brocéliande, terre des fées »**

Par Ozégan. À partir de 6 ans.

Renseignements et inscriptions à la bibliothèque au 03 44 57 48 63 ou à [bibliothèque.gouvieux@wanadoo.fr](mailto:bibliothèque.gouvieux@wanadoo.fr).

📅 **Mardi 14 mars, 9h30-13h, salle des fêtes**

**Atelier cuisine « Menu Indien »**

Dhal de lentilles, biryani poulet, bhajis d'oignons rouges et raita à l'ail, organisé par Cuisine et compagnie.

Tarif : 25 € par personne et 15 € d'adhésion annuelle par famille. Renseignements et réservation à [ledenmatpascale@gmail.com](mailto:ledenmatpascale@gmail.com).

📅 **Lundi 20 mars, 9h30-13h, salle des fêtes**

**Atelier cuisine**

**« Menu végétarien »**

Bouillon de légumes, penne aux blettes, poires dans leur vin d'épices, organisé par Cuisine et compagnie

Tarif : 25 € par personne et 15 € d'adhésion annuelle par famille. Renseignements et réservation à [ledenmatpascale@gmail.com](mailto:ledenmatpascale@gmail.com).

📅 **Samedi 25 mars, 10h, bibliothèque municipale**  
**Rencontre avec les petits journalistes**

À l'occasion de la parution du deuxième volume de leurs reportages, venez rencontrer les petits journalistes de l'école Le Manoir des Aigles et leur rédacteur en chef Monsieur Mercier. Un pot de l'amitié clôturera cette rencontre.

Renseignements à la bibliothèque au 03 44 57 48 63 ou à [bibliothèque.gouvieux@wanadoo.fr](mailto:bibliothèque.gouvieux@wanadoo.fr).

📅 **Samedi 25 mars, 19h, salle des fêtes**

**Love Reggae**

L'école de musique Médiateur propose un concert de reggae avec un peu de pop et de rock.

Entrée à participation libre. Renseignements au 06 87 45 64 17 ou à [ecolemediator@orange.fr](mailto:ecolemediator@orange.fr).



📅 **Judi 30 mars, 9h30-13h, salle des fêtes**

**Atelier cuisine**

**« Voyage en Italie »**

Polpette et spaghettis, tagliatelles au pesto, fusillis aux panais, organisé par Cuisine et compagnie.

Tarif : 25€ par personne et 15€ d'adhésion annuelle par famille. Renseignements et réservation à [ledenmatpascale@gmail.com](mailto:ledenmatpascale@gmail.com).

📅 **Dimanche 2 avril, 14h/18h, salle des fêtes**

**Audition des pianistes**

L'association Arkadémia vous convie à sa traditionnelle audition des pianistes. Deux classes d'élèves se succéderont durant tout l'après-midi, vous proposant un répertoire riche et varié.

Renseignements au 06 23 59 15 65.



📅 **Dimanche 2 avril, 18h, salle des fêtes**

**Concert de l'Harmonie de Chantilly**

Avec la collaboration de l'école Arkadémia sous la direction de Jonathan Abbot. Interprétation de musiques de films d'animation. Concerto de Varsovie, Richard Addinsell. Au piano : Raphy Madhessian. Entrée Gratuite.

📅 **Mercredi 5, vendredi 7 et samedi 8 avril, La Ferme**  
**Bourse aux vêtements d'enfants saison printemps/été et matériel de puériculture**

Organisée par l'Association Familiale de Chantilly/Gouvieux et environs. Dépôt des vêtements le mercredi 5 avril, de 14 heures à 18 heures (1 liste de 20 vêtements et 5 articles de puériculture par personne présente).

Vente des vêtements le vendredi 7 avril, de 9 heures à 18 heures et le samedi 8 avril, de 9 heures à 15 heures. Retrait des invendus le samedi 8 avril de 15 heures à 18 heures. Participation de 5 € par liste déposée. Gratuité pour les adhérents. Renseignements au 06 72 16 73 48.



- 📍 Faites le 3237 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous.
- 📞 15 SAMU
- 📞 17 POLICE
- 📞 18 POMPIERS
- 📞 119 Enfance maltraitée
- 📞 115 Sans abris
- 📞 116000 Enfants disparus
- 📞 0825 812 822 Centre anti-poison
- 📞 SOS Médecins Oise 03 44 66 44 66 37, bd Jean Biondi à Creil
- 📞 Urgences dentaires (week-ends et jours fériés) : 15 (SAMU)
- 📞 114 : numéro d'urgences médicales et sécurité (pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler)
- 📞 Mairie de Gouvieux 03 44 67 13 13

**Le salon de thé, La Joyeuse théière propose**

📅 **Atelier Conversation Anglaise**

Les dimanches 5 mars et 2 avril, 10h30/12h  
Participation : 15 € (atelier + thé ou café gourmand).

📅 **Atelier d'écriture**

Judi 9 mars, 9h/11h  
Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand).

📅 **Café Lectures Partagées**

Judi 16 mars, 9h30/11h30  
Participation : consommation au choix.

📅 **Séance thé Relax**

Les vendredis 17 mars et 21 avril, 15h/18h  
Participation : 15 € (massage assis relaxant de 15 min + thé ou café gourmand).

📅 **Café Philo**

Les dimanches 19 mars et 23 avril, 10h30/12h  
Participation : consommation au choix.

📅 **Atelier d'écriture**

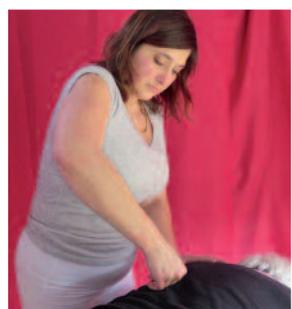
Judi 23 mars, 9h/11h  
Participation : 12 € (atelier + thé ou café gourmand).

**Inscriptions au 03 44 58 92 11**

## Le salon du Bien-être

### a remporté un franc succès

Plusieurs centaines de visiteurs sont venus au Salon du Bien-être les 25 et 26 février derniers. Toutes les activités proposées ont fait un carton plein. La médecine douce attire de plus en plus de nouveaux adeptes !



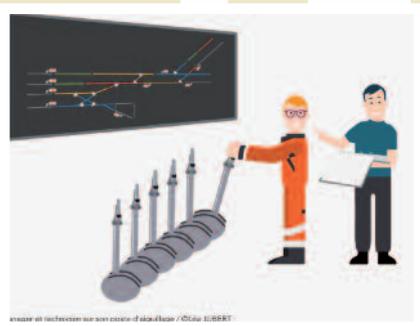
## Plaisir de lire : recherche de bénévoles

La Mairie et les écoles primaires de Gouvieux sont à la recherche de bénévoles pour assurer certaines activités de lecture et de littérature à destination d'enfants et d'adultes. Pour tous renseignements, contacter le 06 10 81 06 52 ou envoyer un mail à [plairdelire.gouvieux@orange.fr](mailto:plairdelire.gouvieux@orange.fr)



## La SNCF recrute de nouveaux collaborateurs

SNCF Réseau recrute 170 technicien(ne)s supérieur(e)s de la circulation ferroviaire en Île-de-France. Titulaire d'un BTS, DUT, DEUG ou d'une licence professionnelle dans les filières techniques, scientifiques ou généralistes, candidatez à l'adresse suivante : [dcfreclutement@sncf.fr](mailto:dcfreclutement@sncf.fr)



## Les Falafels

### Recette pour 6 personnes

#### Ingrédients

- ▮ 500g de pois chiches
- ▮ 1/2 botte de persil plat
- ▮ 1/2 botte de coriandre fraîche
- ▮ 2 cuillères à café de cumin moulu
- ▮ 2 cuillères à café de coriandre en poudre
- ▮ 1 oignon moyen
- ▮ 3 gousses d'ail
- ▮ 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude alimentaire
- ▮ 1 œuf
- ▮ Huile végétale pour la friture
- ▮ Sel et poivre



### Préparation

- ▮ La veille, faites tremper les pois chiches dans de l'eau froide avec le bicarbonate de soude alimentaire.
- ▮ Le lendemain, rincez-les et égouttez-les.
- ▮ Placez-les dans un mixeur avec l'ail, la coriandre fraîche et en poudre, le persil, l'oignon, le cumin, du poivre et du sel.
- ▮ Mixez grossièrement.
- ▮ Ajoutez 1 œuf pour lier la préparation.
- ▮ Formez les falafels avec une cuillère spéciale ou avec les mains. Laissez reposer 1 heure environ pour qu'ils prennent le goût des épices.
- ▮ Faites frire dans un bain d'huile chaude jusqu'à l'obtention d'une belle couleur dorée.

*Notre conseil vin : un figari rosé*

**Astuce :**  
vous pouvez servir les falafels avec une sauce à base de tahini dilué dans un peu de jus de citron

*Vous souhaitez partager vos spécialités culinaires avec les lecteurs de Contact ? Déposez-les ainsi que vos coordonnées, en mairie de Gouvieux ou par mail : [avoegelin.gouvieux@orange.fr](mailto:avoegelin.gouvieux@orange.fr)*

## Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la Ville de Gouvieux  
 Directeur de la publication : Patrice Marchand  
 Rédaction : Doncameleon  
 Maquette et mise en page : [traitdeplume.fr](http://traitdeplume.fr)  
 Photographies : Ville de Gouvieux, H. Saez, A. Gamet, Fotolia, SMVO, DR  
 Impression : Bédu/Gouvieux (Imprim'vert)  
 Ne pas jeter sur la voie publique.



Gouvieux

[www.gouvieux.fr](http://www.gouvieux.fr)



Commune du

